

Observatoire de la Vie étudiante

Numéro 32 - Mars 2018

Que deviennent les diplômés de Master ?

Année universitaire 2011-2012

En 2011-2012, l'Université d'Orléans proposait soixante et onze spécialités de Master dont soixante-cinq à finalité professionnelle, réparties dans quatre domaines de formation (Droit Économie Gestion, Lettres Langues et Sciences Humaines et sociales, Sciences, Technologies, Santé).

Ce diplôme s'obtient en deux ans et est accessible avec un Bac+3 validé.

Parmi les 1495 étudiants inscrits en Master en 2011-2012, 1245 d'entre eux ont obtenu le diplôme à la fin de l'année, **soit 83,3 % de taux de réussite.**

Une large majorité des diplômés était des femmes : 62,2 % de femmes et 37,8 % d'hommes. Le domaine Science et Techniques était le seul domaine à avoir un taux de féminisation inférieur à la moyenne (44,4 % de femmes).



La moyenne d'âge des diplômés était de 24,7 ans, s'étendant de 20 à 57 ans et trois étudiants sur quatre appartenait à la classe d'âge des 20-24 ans.

8,9 % des cursus ont été suivis en apprentissage et 7,4 % en formation continue. La grande majorité des inscriptions étaient en formation initiale (81,8 %).

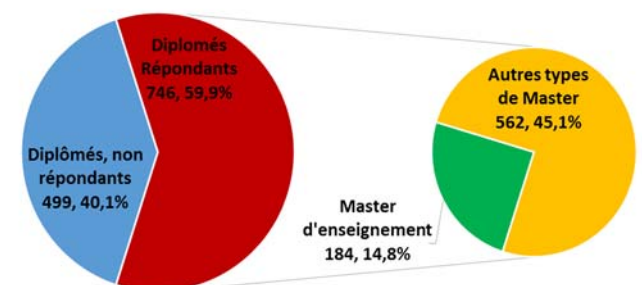
Interrogés 30 mois après l'obtention de leur diplôme au 1^{er} décembre 2014, l'enquête avait pour but de connaître sur une période d'observation de 18 et 30 mois, la situation des diplômés de Master.

Les diplômés sont-ils entrés sur le marché du travail, après l'obtention de leur diplôme ? Si oui, quand sont-ils entrés ? Quelles fonctions occupent-ils et à quel salaire ? Dans quelles régions travaillent-ils ? Sont-ils satisfait de leurs emplois ?

746 diplômés ont répondu à l'enquête, soit un **taux de réponse de 59,9 %.**

La population des répondants à l'enquête est représentative de la population des diplômés.

Ce document présente les résultats en distinguant les diplômés des Masters d'enseignements **représentant 24,7 % des répondants** et les diplômés des autres types de Master **soit 75,3 % des répondants** et enfin les résultats toutes disciplines confondues.

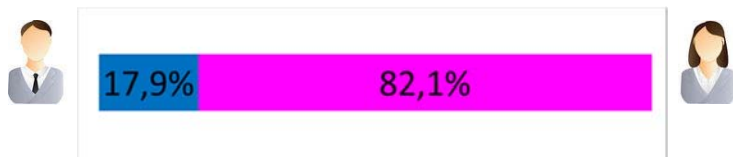


Les Diplômés des Masters d'enseignement

Parmi les soixante et onze spécialités de Master de l'Université d'Orléans, six proposent une formation ayant pour but de préparer aux métiers de l'enseignement.

Sur les 746 diplômés qui ont répondu à l'enquête 184 sont diplômés d'un Master d'enseignement, soit 24,7 % des répondants.

Une très large majorité de ces diplômés sont des femmes (82,1 %), les hommes étant très peu représentés parmi ces diplômés des Masters d'enseignement (17,9 %).



Parmi ces diplômés, ceux ayant un diplôme de l'enseignement du 1^{er} degré, sont largement majoritaires (76,1 %), les diplômés du 2nd degré ne représentant qu'un quart des diplômés (23,9 %).

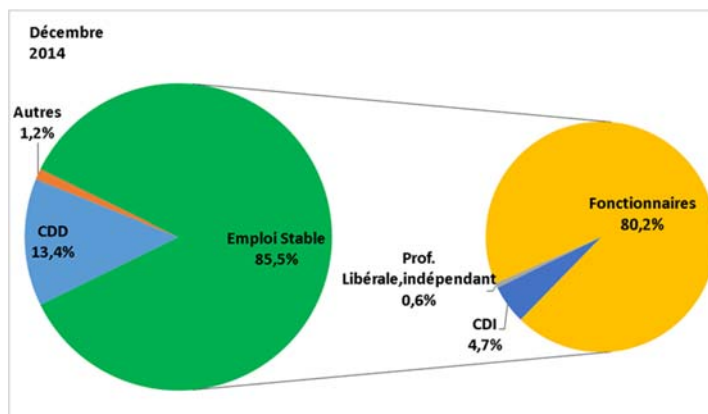
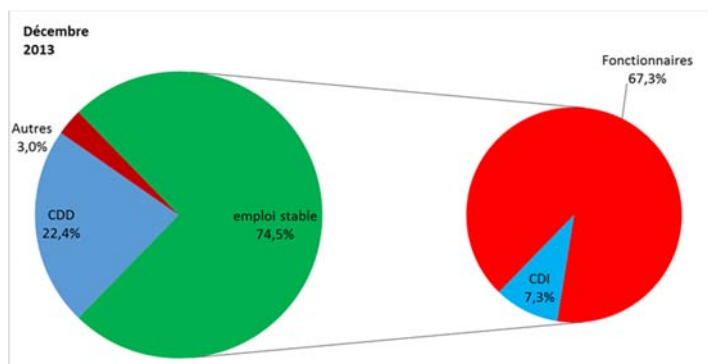
Une très large majorité des femmes (82,1 %) sont diplômées de l'enseignement du 1^{er} degré, elles sont moins d'un vingtième (17,9 %) à être diplômées du 2nd degré.

Les hommes sont diplômés équitablement entre le 1^{er} degré (48,5 %) et le 2nd degré (51,5 %).

	Au 1 ^{er} décembre 2013	Au 1 ^{er} décembre 2014
En emploi	89,7 %	93,5 %
Taux d'emploi chez les hommes	90,9 %	87,9 %
Taux d'emploi chez les femmes	89,4 %	94,7 %

	Au 1 ^{er} décembre 2013	Au 1 ^{er} décembre 2014
Temps Plein	86,1 %	90,1 %
Part des Temps Plein chez les hommes	96,7 %	100 %
Part des Temps Plein chez les femmes	83,7 %	88,1 %

	Au 1 ^{er} décembre 2013	Au 1 ^{er} décembre 2014
Part des Emplois stables ¹	74,5 %	85,5 %
Part des Emplois stables chez les hommes	73,3 %	89,7 %
Part des Emplois stables chez les femmes	74,8 %	84,6 %



¹ On considère comme emploi stable les Contrats à Durée Indéterminée (CDI), les fonctionnaires et les professions libérales.

Niveau de l'emploi occupé

	Au 1 ^{er} décembre 2013	Au 1 ^{er} décembre 2014
Emploi de niveau ingénieur, cadre	81,2 %	87,2 %
Emploi de niveau intermédiaire	9,7 %	7,0 %
Autre, type d'emploi	9,1 %	5,8 %

Observons le niveau de l'emploi occupé chez les hommes :

	Au 1 ^{er} décembre 2013	Au 1 ^{er} décembre 2014
Emploi de niveau ingénieur, cadre	80,0 %	89,7 %
Emploi de niveau intermédiaire	6,7 %	6,9 %
Autre, type d'emploi	13,3 %	3,4 %

Observons le niveau de l'emploi occupé chez les femmes :

	Au 1 ^{er} décembre 2013	Au 1 ^{er} décembre 2014
Emploi de niveau ingénieur, cadre	81,5 %	86,7 %
Emploi de niveau intermédiaire	10,4 %	7,0 %
Autre, type d'emploi	8,1 %	6,3 %

Secteur d'activités et accès à l'emploi

	Homme	Femme	Ensemble
Enseignement	93,1 %	94,4 %	94,2 %
Administration publique (hors enseignement), santé humaine et action sociale	0,0 %	4,2 %	3,5 %
Secteur Privé	6,9 %	1,4 %	2,3 %

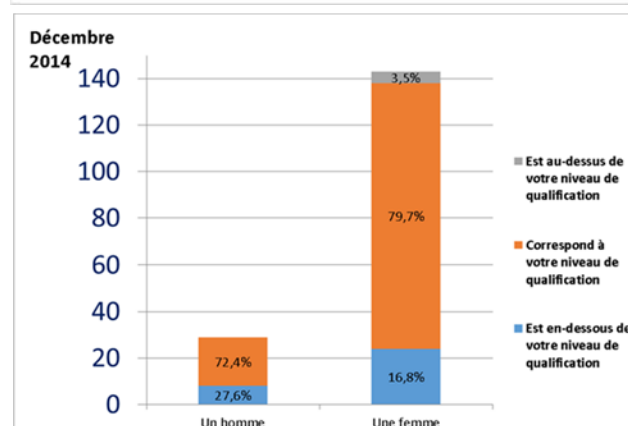
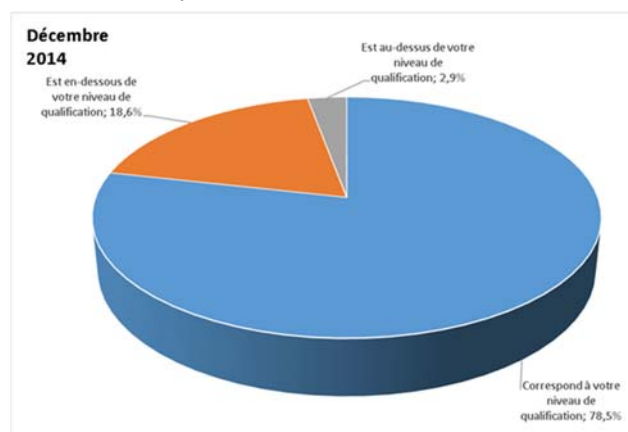
Pour accéder à leur emploi, les diplômés ont dû pour plus des trois-quarts réussir un concours (79,5 %), la réussite à un concours étant, le principal moyen pour travailler dans l'enseignement ou le domaine public.

Les candidatures spontanées ont aussi joué un rôle important dans l'insertion professionnelle : 12,9 %, les déclarent comme étant le mode d'obtention de leur emploi.

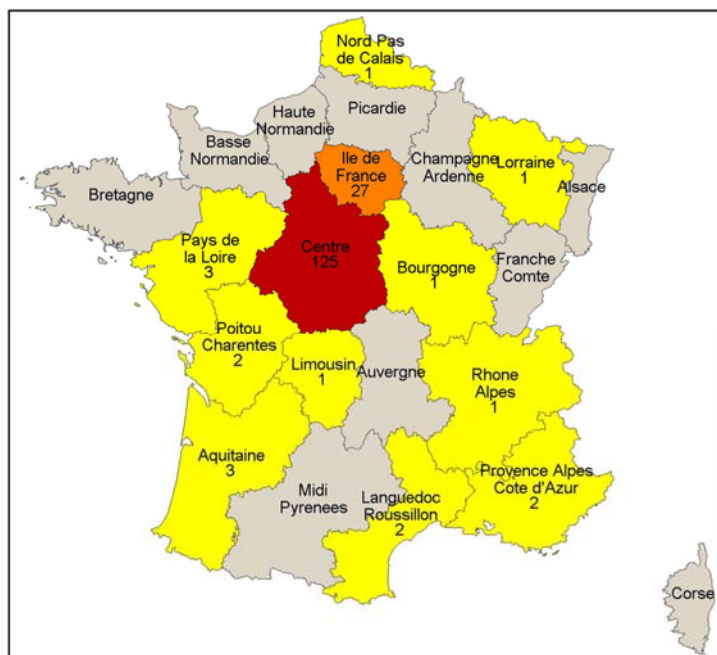
Perception de l'emploi occupé

En moyenne, 78,5 % des diplômés, considèrent que leur emploi correspond à leur niveau de qualification.

Plus souvent que la moyenne, ce sont les femmes qui estiment que leur emploi correspond à leur niveau de qualification (79,7 % contre 72,4 % pour les hommes).



Bassin de recrutement des diplômés



Le bassin de recrutement des diplômés est déterminé à partir du code postal de l'entreprise dans laquelle les diplômés déclarent exercer leur emploi. Indépendamment de leurs origines géographiques, les diplômés s'insèrent en France métropolitaine.

Parmi les diplômés originaires de la région Centre, la majorité (78,3 %) occupe leur emploi dans la région, les autres travaillant en Ile-de-France (12,5 %) ou dans une autre région française. Seules deux personnes se sont expatriées.

L'attractivité de la région Centre est limitée : 30,0 % des diplômés originaires d'autres régions sont restés pour occuper leur emploi dans la région de leurs études.

La quasi-totalité des répondants est de nationalité française (98,9 %).

Des emplois jugés satisfaisants

Emploi jugé globalement satisfaisant	89,5 %
--------------------------------------	--------

Une satisfaction liée à l'environnement de travail :

Autonomie dans le travail	91,9 %
Intégration dans l'entreprise	88,4 %
Ambiance de travail	85,5 %
Intérêt des missions	86,7 %
Charge de travail	69,8 %
Statut de l'emploi (cadre/non cadre)	68,1 %

Une satisfaction moindre concernant les perspectives d'évolution et la rémunération :

Perspectives d'évolution dans l'entreprise	52,9 %
Rémunération	48,3 %

Les diplômés ayant un emploi sont-ils à la recherche d'un nouvel emploi ?

A la recherche d'un nouvel emploi	8,7 %
-----------------------------------	-------

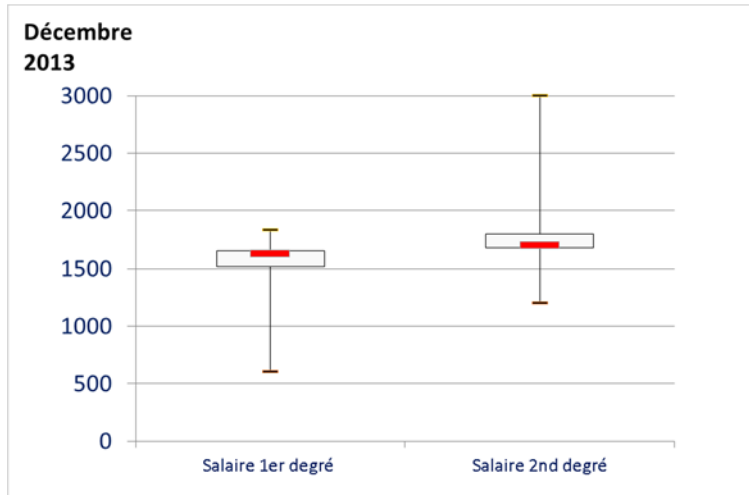
Une recherche liée principalement à la perspectives d'évolution et à la rémunération :

Perspectives d'évolution dans l'entreprise	100,0 %
Rémunération	86,7 %
Statut de l'emploi (cadre/non cadre)	60,0 %

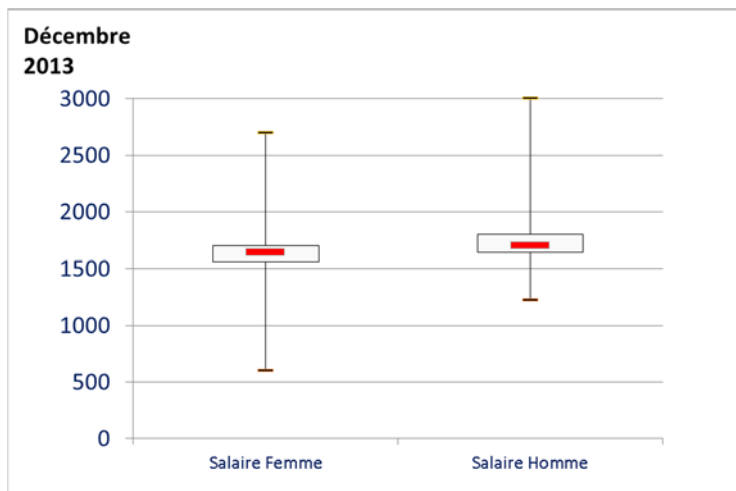
Evolution des salaires de 2013 à 2014

En 2013, le salaire médian pour la population enquêtée des diplômés des Master d'enseignement est de **1642€ net mensuel temps plein (hors primes)**.

La répartition des salaires est moins favorable pour les diplômés du 1^{er} degré par rapport aux diplômés du 2nd degré : la moitié des salaires des diplômés du 1^{er} degré est comprise entre 1516 € et 1650 € alors que celle des diplômés du 2nd degré est comprise entre 1680€ et 1800 €.

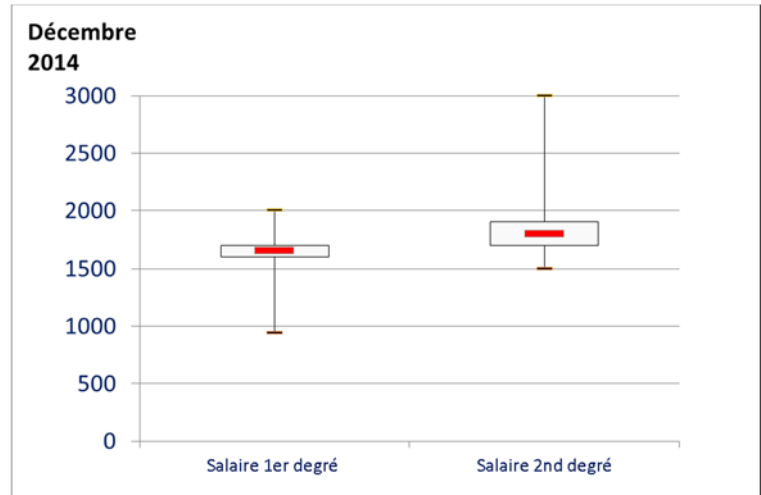


La répartition des salaires est aussi moins favorable pour les femmes que pour les hommes : la moitié des salaires de ces dernières est comprise entre 1560 € et 1700 € alors que celle des hommes est comprise entre 1640 € et 1800 €.

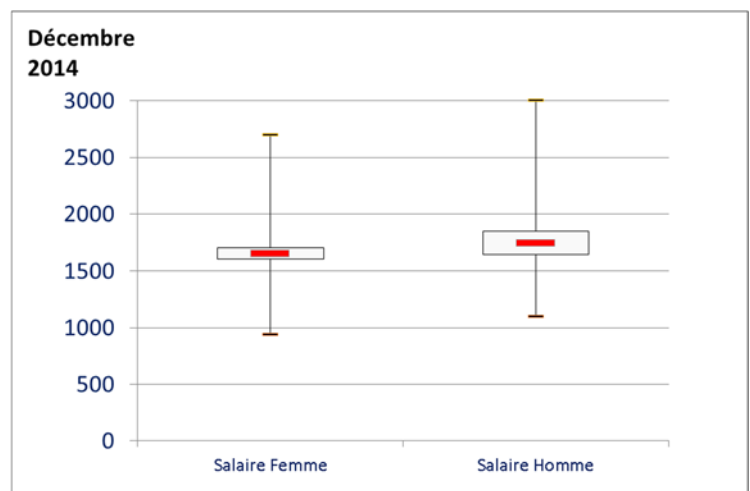


En 2014, le salaire médian pour la population enquêtée des diplômés des Master d'enseignement est de **1650€ net mensuel temps plein (hors primes)**.

La répartition des salaires est moins favorable pour les diplômés du 1^{er} degré par rapport aux diplômés du 2nd degré : la moitié des salaires des diplômés du 1^{er} degré est comprise entre 1600 € et 1700 € alors que celle des diplômés du 2nd degré est comprise entre 1700 € et 1900 €.



La répartition des salaires est aussi moins favorable pour les femmes que pour les hommes : la moitié des salaires de ces dernières est comprise entre 1600 € et 1700 € alors que celle des hommes est comprise entre 1642 € et 1850 €.



Ces différences de salaire entre les hommes et les femmes en 2013 et 2014 peuvent s'expliquer par le fait que les femmes sont majoritairement diplômées de l'enseignement du 1^{er} degré (82,1 % des femmes).

Les salaires des diplômés du 1^{er} degré étant moins favorable que ceux du 2nd degré, la forte proportion de femmes diplômées du 1^{er} degré tire donc les salaires vers le bas.

À l'inverse les hommes étant diplômés équitablement entre le 1^{er} degré (48,5 %) et le 2nd degré (51,5 %), leur salaire sont moins tiré vers le bas.

Les Diplômés des autres Masters

À l'université d'Orléans, les spécialités de Master, qui ne proposent pas de formation aux métiers de l'enseignement, sont aux nombres de soixante-cinq, répartis dans quatre domaines de formation, qui sont, le Droit Économie Gestion, les Lettres, Langues, les Sciences Humaines et sociales et les Sciences, Technologies, Santé.

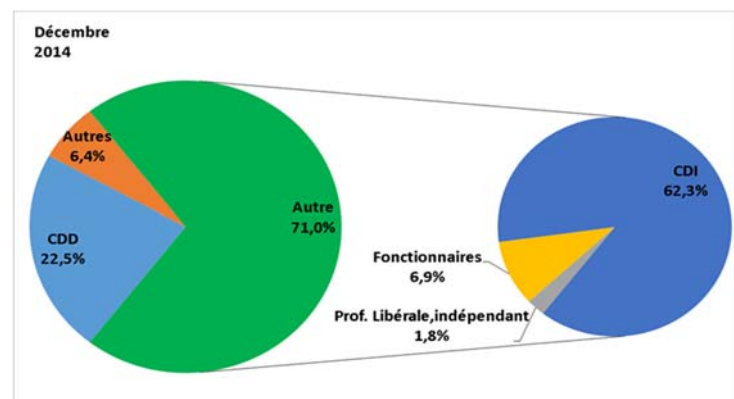
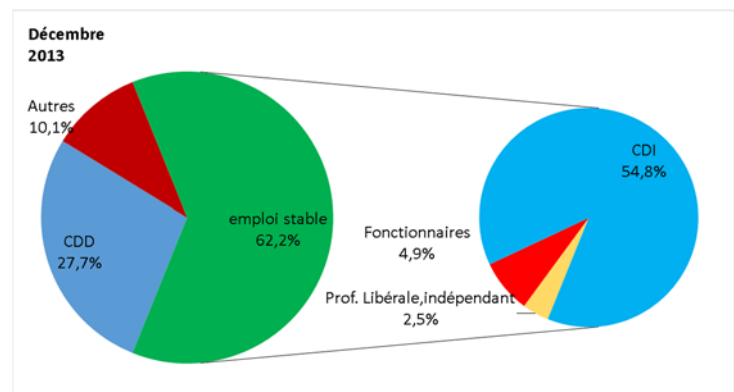
Sur les 746 diplômés qui ont répondu à l'enquête, 562 en sont diplômés, soit 75,3 % des répondants.

Parmi les quatre domaines de formation, qui proposent des spécialités, les domaines, Droit Économie Gestion et Sciences, Technologies, Santé sont surreprésentés (respectivement 47,0 % et 34,3 % des diplômés), par rapport aux Lettres, Langues et Sciences Humaines et sociales (respectivement 9,1 % et 9,6 % des diplômés).

Comme pour les Masters de l'enseignement, les diplômés des autres types de Master sont aussi majoritairement des femmes (53,7 %) en revanche pour ces Masters, la représentation des hommes est plus importante (46,3 %).



	Au 1 ^{er} décembre 2013	Au 1 ^{er} décembre 2014
Part des Emplois stables ¹	62,2 %	71,0 %
Part des Emplois stables chez les hommes	65,9 %	70,9 %
Part des Emplois stables chez les femmes	61,0 %	73,3 %



	Au 1 ^{er} décembre 2013	Au 1 ^{er} décembre 2014
En emploi	64,9 %	77,4 %
Taux d'emploi chez les hommes	65,4 %	76,5 %
Taux d'emploi chez les femmes	64,6 %	78,1 %

	Au 1 ^{er} décembre 2013	Au 1 ^{er} décembre 2014
Temps Plein	95,1 %	95,9 %
Part des Temps Plein chez les hommes	95,9 %	96,5 %
Part des Temps Plein chez les femmes	94,4 %	95,3 %

¹ On considère comme emploi stable les Contrats à Durée Indéterminée (CDI), les fonctionnaires et les professions libérales.

Niveau de l'emploi occupé

	Au 1 ^{er} décembre 2013	Au 1 ^{er} décembre 2014
Emploi de niveau ingénieur, cadre	61,9 %	65,1 %
Emploi de niveau intermédiaire	31,0 %	31,0 %
Autre, type d'emploi	7,1 %	3,9 %

Observons le niveau de l'emploi occupé chez les hommes :

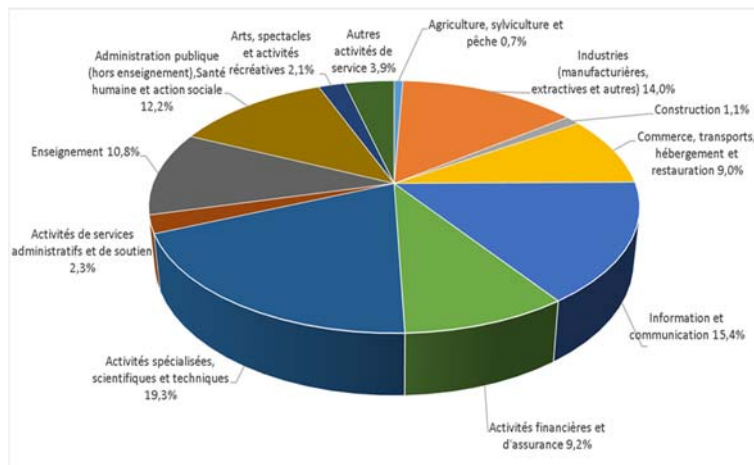
	Au 1 ^{er} décembre 2013	Au 1 ^{er} décembre 2014
Emploi de niveau ingénieur, cadre	68,8 %	71,4 %
Emploi de niveau intermédiaire	24,1 %	25,1 %
Autre, type d'emploi	7,1 %	3,5 %

Observons le niveau de l'emploi occupé chez les femmes :

	Au 1 ^{er} décembre 2013	Au 1 ^{er} décembre 2014
Emploi de niveau ingénieur, cadre	55,9 %	59,7 %
Emploi de niveau intermédiaire	36,9 %	36,0 %
Autre, type d'emploi	7,2 %	4,2 %

Secteur d'activités et accès à l'emploi

La répartition des emplois, pour les diplômés de ces Masters, était relativement homogène au 1^{er} décembre 2014.



Le secteur d'activité, le plus représenté parmi les diplômés travaillant au 1^{er} décembre 2014 est :

Activités spécialisées, scientifiques et techniques	19,3 %
---	--------

D'autres secteurs sont eux aussi, bien représentés, tels que :

L'information et communication	15,4 %
L'industries manufacturières, extractive et autres	14,0 %
L'administration publique (hors enseignement), santé humaine et action sociale	12,2 %
L'enseignement	10,8 %
Les activités financières et d'assurance	9,2 %
Les activités liées aux commerces, transports et hébergement et restauration	9,0 %

Parmi les différents secteurs d'activités, les seuls secteurs à avoir un taux de féminisation inférieur à la moyenne, sont :

	Homme	Femme
Construction	80,0 %	20,0 %
Agriculture, sylviculture et pêche	66,7 %	33,3 %
L'information et communication	62,7 %	37,3 %
Arts, spectacles et activités récréatives	55,6 %	44,4 %
L'industries manufacturières, extractive et autres	50,8 %	49,2 %

Les domaines de formations, les plus représentés parmi les plus importants secteurs d'activités en nombres de diplômés sont, le Droit, Économie Gestion et les Sciences, Technologies, Santé à l'exception pour le secteur de l'enseignement où le domaine, le plus représenté est Sciences Humaines et sociales.

	Droit, Economie, Gestion
Les activités financières et d'assurance	90,0 %
Les activités liées aux commerces, transports et hébergement et restauration	69,2 %
L'administration publique (hors enseignement), santé humaine et action sociale	58,5 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	48,8 %

	Sciences, Technologies, Santé
L'information et communication	55,2 %
L'industries manufacturières, extractive et autres	54,1 %

	Sciences Humaines et Sociales
L'enseignement	40,4 %

Accès à l'emploi

Le stage est le principal moyen d'accès à l'emploi (28,0 %).

Viennent ensuite les démarches personnelles avec les réponses à une annonce hors Pôle Emploi (16,1 %), les relations personnelles (13,6 %), les candidatures spontanées (10,8 %), ou le dépôt de CV en ligne (8,3 %).

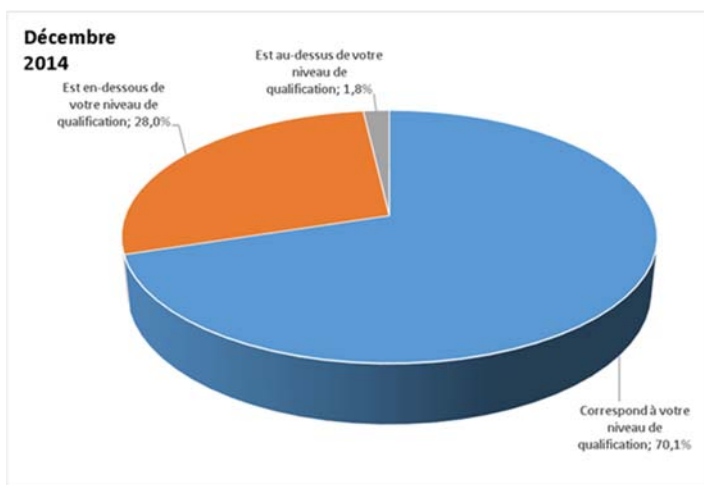
Le Pôle Emploi est considéré comme l'origine principale des emplois pour 5,5 % des répondants.

Sept diplômés ont créé leur entreprise, ce qui représente 1,6 % des emplois occupés.

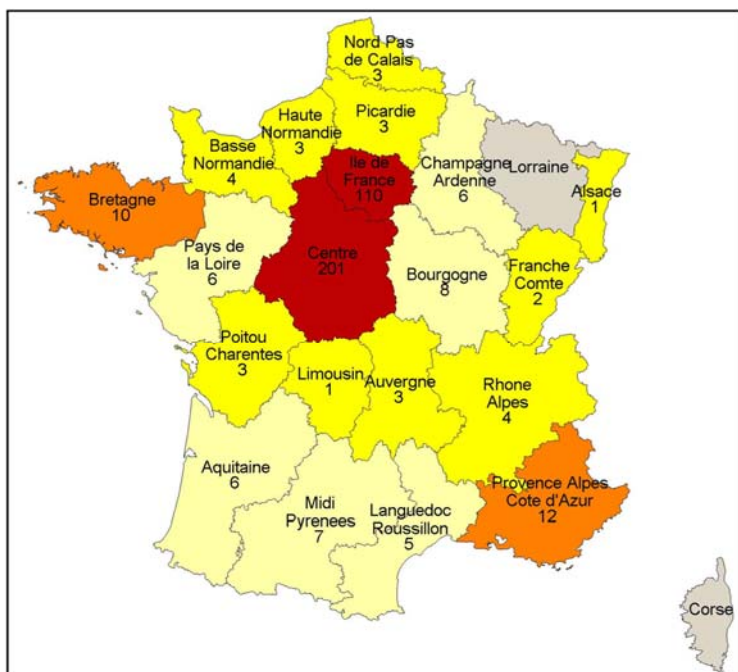
Perception de l'emploi occupé

En moyenne, 70,3 % des diplômés, considèrent que leur emploi correspond à leur niveau de qualification.

Plus souvent que la moyenne, ce sont les hommes qui estiment que leur emploi correspond à leur niveau de qualification (72,9 % contre 67,8 % pour les femmes).



Bassin de recrutement des diplômés



Le bassin de recrutement des diplômés est déterminé à partir du code postal de l'entreprise dans laquelle les diplômés déclarent exercer leur emploi. Indépendamment de leurs origines géographiques, les diplômés s'insèrent en France métropolitaine.

À l'exception de la Corse et de la Lorraine, toutes les régions de France métropolitaine ont été accessibles à l'emploi pour les diplômés des autres Masters.

L'Ile-de-France et la région Centre restent néanmoins les bassins d'emplois privilégiés.

Parmi les diplômés originaires de la région Centre, la majorité (63,8 %) occupe leur emploi dans la région, les autres travaillaient en Ile-de-France (18,8 %) ou dans une autre région française. Seuls, quelques-uns (4,3 %) se sont expatriés.

L'attractivité de la région Centre est très limitée : 13,7 % des diplômés originaires d'autres régions sont restés dans la région de leurs études.

Huit dixièmes des répondants sont de nationalité française (84,9 %).

Des emplois jugés satisfaisants

Emploi jugé globalement satisfaisant	86,7 %
--------------------------------------	--------

Une satisfaction liée à l'environnement de travail :

Autonomie dans le travail	95,7 %
Intégration dans l'entreprise	95,0 %
Ambiance de travail	91,0 %
Intérêt des missions	85,3 %
Charge de travail	83,0 %
Statut de l'emploi (cadre/non cadre)	79,1 %

Une satisfaction moindre concernant les perspectives d'évolution et la rémunération :

Rémunération	62,8 %
Perspectives d'évolution dans l'entreprise	56,5 %

Les diplômés ayant un emploi sont-ils à la recherche d'un nouvel emploi ?

A la recherche d'un nouvel emploi	36,8 %
-----------------------------------	--------

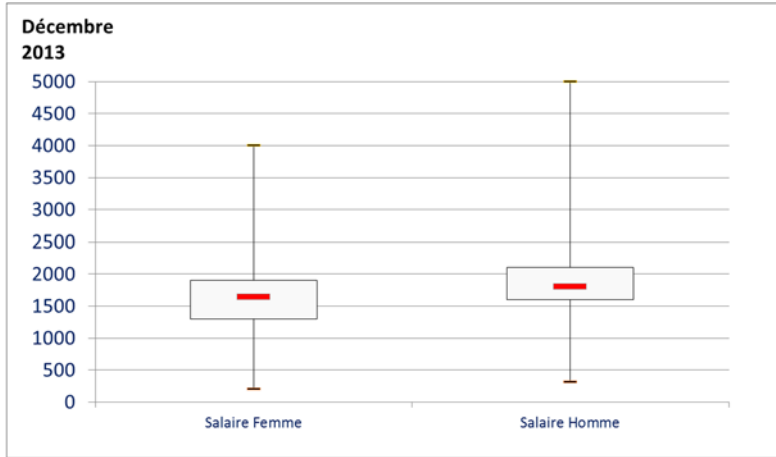
Une recherche liée principalement à la perspectives d'évolution et à la rémunération :

Perspectives d'évolution dans l'entreprise	63,1 %
Rémunération	55,6 %
Emploi jugé en dessous du Niveau de qualification	44,4 %
Statut de l'emploi (cadre/non cadre)	33,8 %

Evolution des salaires de 2013 à 2014

En 2013, le salaire médian pour la population enquêtée des diplômés des autres Master est de **1700 € net mensuel pour un temps plein (hors primes)**. La moitié des diplômés en emploi touche entre 1450 et 2000 € net par mois.

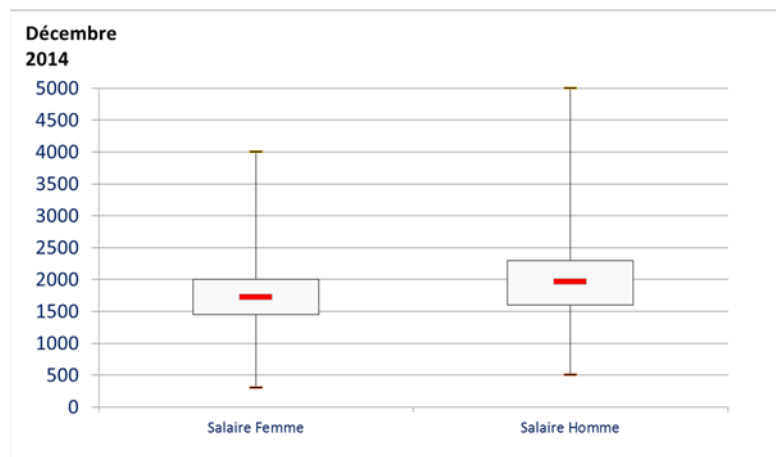
La répartition des salaires est moins favorable pour les femmes que pour les hommes : la moitié des salaires de ces dernières est comprise entre 1300 € et 1900 € alors que celle des hommes est comprise entre 1600 € et 2100 €.



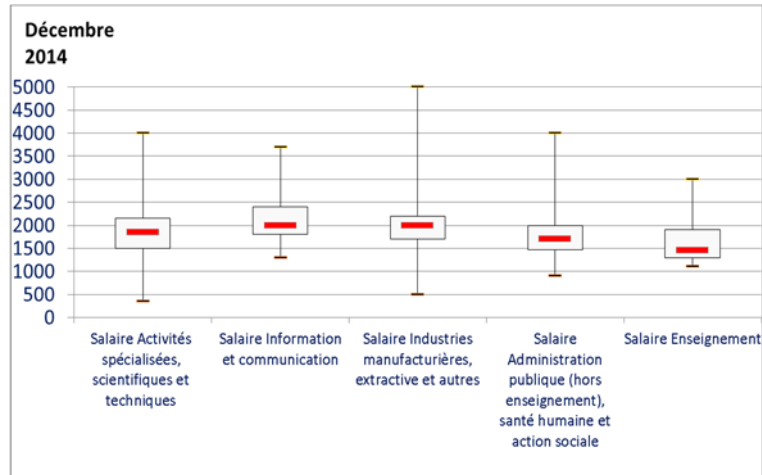
En 2014, le salaire médian s'élevait pour les Français à 1783 euros selon l'Institut National de la Statistiques et des Études Économiques (INSEE) ¹.

Ce salaire médian est inférieur à celui de la population enquêtée, qui est de **1800 € net mensuel pour un temps plein (hors primes)**. La moitié des diplômés en emploi touche entre 1540 et 2150 € net par mois.

La répartition des salaires est moins favorable pour les femmes que pour les hommes : la moitié des salaires de ces dernières est comprise entre 1450 € et 2000 € alors que celle des hommes est comprise entre 1600 € et 2300 €.



Revenu net mensuel selon les secteurs d'activité, les plus représentés



On observe que la répartition des salaires est plus favorable pour les diplômés travaillant dans des secteurs à forte proportion masculine par rapport à ceux travaillant dans des secteurs à dominante féminine.

	Homme	Femme
Administration publique (hors enseignement), santé humaine et action sociale	35,8 %	64,2 %
Enseignement	40,4 %	59,6 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	41,7 %	58,3%
L'information et communication	62,7 %	37,3 %
L'industries manufacturières, extractive et autres	50,8 %	49,2 %

Titre : Poids des hommes et des femmes selon les secteurs d'activité les plus représentés

En effet, dans les secteurs à forte proportion féminine, la répartition des salaires du secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques, est la plus favorable aux salariés avec la moitié des salaires comprise entre 1500€ et 2150€, mais elle reste inférieure par rapport aux secteurs à forte proportion masculine.

Dans les secteurs de l'information et communications et de l'industries manufacturières, extractive et autres, deux secteurs à forte proportion masculine, la moitié des salaires est comprise respectivement entre 1800€ et 2400€ pour le premier et 1700€ et 2200€ pour le second.

¹ Selon l'INSEE, établir un salaire moyen des Français est pratiquement impossible en raison des variables à prendre en compte (temps partiel, congés...) qui nécessite des pondérations complexes. On utilise donc le salaire médian qui divise la population des actifs en deux : une moitié gagne plus et l'autre moitié gagne moins.

Les Masters toutes disciplines confondues :

Comparatif avec l'année précédente

	Diplômés 2010	Diplômés 2011	Diplômés 2012
En emploi	77 %	81 %	81,4 %
En poursuite d'études ou reprise	14 %	11 %	10,6 %
Salaire médian	1900	1700	1713
Emploi stable	75 %	71 %	75,8 %
Emploi de niveau ingénieur, cadre	65 %	74 %	71,4 %
Emploi de niveau intermédiaire	31,7 %	22,2 %	24,3 %
Emploi jugé globalement satisfaisant	87 %	89 %	87,6 %

Par rapport aux cohortes des diplômés des années précédentes interrogées dans les mêmes conditions, on observe une stabilité du nombre de diplômés en situation principale d'emploi 30 mois après l'obtention du Master.

Trois quarts des diplômés occupent un emploi stable.

La satisfaction relative à l'emploi reste très élevée.

La durée moyenne de recherche du premier emploi est de plus de 5 mois.

Les poursuites d'études

Après l'obtention de leur Master, 22,5 % des diplômés poursuivent ou reprennent des études au cours des trente mois qui suivaient.

Les formations de Master se distinguent par leur finalité *Professionnelle* ou *Recherche* lors de la deuxième année. Un diplômé sur dix (16,6 %) issu de filière *Professionnelle* est concerné par la poursuite ou reprise d'études et plus de la moitié (67,0 %) pour les filières *Recherche*. Les poursuites d'études entreprises à l'issue du Master varient selon la finalité choisie :

- Les Masters *Recherche* s'orientent majoritairement vers un Doctorat (83,0 % des poursuites d'études), les autres poursuivant avec un nouveau diplôme de Master (niveau bac +5) ou préparent un concours (administration ou enseignement).
- Les Masters *Professionnels* préfèrent obtenir un autre Master pour 41,0 %. Seulement 8,2 % poursuivent en Doctorat. 17,4 % se préparent pour un concours de l'enseignement et 11,9 % vers l'Institut d'Études Juridiques et les 21,1 % restants un autre diplôme (diplôme de niveau inférieur à Bac +5 ou préparation de concours).

Au moment de l'enquête, la situation d'un titulaire de Master sur dix (10,6 %) est toujours la poursuite ou la reprise d'études. Essentiellement en Master ou en école d'ingénieurs, mais aussi en Doctorat.

Note méthodologique :

Cette enquête portait sur la situation des diplômés de la promotion 2011-2012 au 1er décembre 2013 et 2014, cette date d'observation était la même quelle que soit la date effective d'obtention du diplôme comprise entre juin et septembre de l'année 2012, correspondant ainsi à un temps d'observation de 18 et 30 mois pour une sortie en juin.

Contactés téléphoniquement, les enquêtés avaient le choix de répondre directement par téléphone ou par Internet.

746 diplômés ont répondu à cette enquête, ce qui représente 59,9 % des diplômés.



L'Université d'Orléans
un campus européen pour étudier et vivre
a european campus for international study

DOIP
Observatoire de la Vie Etudiante, OVE
Maison de l'Étudiant
Rue de Tours - BP 6749
45067 Cedex 2
Tél. 02 38 49 43 06
ove@univ-orleans.fr
www.univ-orleans.fr/vie/ove

